



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/619/Add.3/Corr.1  
17 décembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante et unième session  
Point 110 c) de l'ordre du jour

QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME : SITUATIONS  
RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME ET RAPPORTS DES RAPPORTEURS  
ET REPRÉSENTANTS SPÉCIAUX

Rapport de la Troisième Commission (Partie IV)

Rapporteur : Mme Victoria SANDRU (Roumanie)

### Rectificatif

1. Page 1

Insérer le nouveau paragraphe ci-après à la suite du paragraphe 4 :

4 bis. À la même séance, le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a, au nom du Secrétaire général, présenté les informations demandées conformément à la résolution 48/155 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1993.

2. Page 18, paragraphe 41

Remplacer le texte actuel par le texte suivant :

41. Après l'adoption du projet de résolution, les représentants de l'Égypte, d'El Salvador, de la Gambie, du Mexique, de Malte et du Costa Rica ont fait des déclarations (voir A/C.3/51/SR.54).

3. Page 24

Insérer le nouveau paragraphe ci-après à la suite du paragraphe 52 :

52 bis. À la même séance, le représentant de la Fédération de Russie a proposé d'insérer dans le préambule un nouveau troisième alinéa ainsi conçu :

"Réaffirmant l'intégrité territoriale de la République de Bosnie-Herzégovine, de la République de Croatie et de la République fédérative de Yougoslavie,".

4. Page 25, paragraphe 53

Remplacer le texte actuel par le texte suivant :

53. À la même séance, les représentants de l'Irlande (au nom de l'Union européenne) et de la Croatie ont fait des déclarations.

5. Page 25, paragraphe 56

Remplacer l'introduction du paragraphe par le texte suivant :

À la même séance, le représentant de la Fédération de Russie a révisé comme suit la proposition qui avait été faite à la séance précédente tendant à insérer dans le préambule un nouveau troisième alinéa :

-----